

Extrait du Procès-verbal des
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 24 septembre 2019 à 19h00

Le 24 septembre 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Étaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouffin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, M Denis Mouquet, Mme Nathalie Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration: Mme Geneviève Fermentel, procuration à M. Denis MOUQUET
Mme Marie-France CARREZ procuration à M. Joël DUYCK

Absente : Mme Sophie Caron

Absents excusés : Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Mme Pascale Algoet

Environnement et Développement durable - Service de location longue durée de vélos à assistance électrique – VELYSOO : modification de certains tarifs liés à la maintenance et à la réparation.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Vu la délibération de la Communauté de communes Flandre Lys, en date du 20 juin 2018, relative à la création d'un service de location de longue durée de vélos à assistance électrique ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Flandre Lys, en date du 27 septembre 2018 relative à l'adoption des tarifs VELYSOO;

Compte tenu des interventions de maintenance et de réparation effectuées pendant la première année de fonctionnement du service et de l'évolution des prix des pièces détachées, il convient d'actualiser et de compléter les tarifs « Maintenance/Réparation ».

Il est précisé que les tarifs « location », « garantie/pénalités » et « acquisition des VAE » restent inchangés. A compter du 1^{er} octobre 2019, les tarifs applicables sont ceux repris dans les tableaux ci-dessous.

Location (TTC)	
Location 12 mois	150 €

Garantie et pénalités

VAE non restitué et/ou vol (selon décote annuelle), pour les contrats signés à compter du 1/10/2019.

1 ^{ère} année	1 650 €
2 ^{ème} année	1 450 €
3 ^{ème} année	1250 €
4 ^{ème} année	1050 €
5 ^{ème} année	800 €
Pénalités de retard de restitution du VAE / jour de retard	15 €

Acquisition du VAE par le client à l'issue de la période de location

Le calcul du tarif s'opère sur la base du prix de la décote annuelle du VAE auquel s'ajoute un pourcentage de remise correspondant au pallier de kms annuel effectués par le client.

Prix du VAE selon décote annuelle	
1 ^{ère} année	1 250 €
2 ^{ème} année	1 000 €
3 ^{ème} année	750 €
4 ^{ème} année	500 €
5 ^{ème} année	250 €
Pourcentage de remise selon le nombre de Kms réalisés sur l'année par le client	
0 à 1000 kms	10%
1000 à 2000 kms	20%
2000 à 3000 kms	30%
3000 à 4000 kms	40%
4000 kms et plus	50%

Il est précisé que les nouveaux tarifs « Maintenance/Réparation » sont repris conformément au tableau présenté ci-après (prix modifiés et ajouts surlignés en jaune) :

Maintenance / Réparation

La facturation s'opère sur la base du prix de la pièce auquel s'ajoute le tarif main d'œuvre

Main d'œuvre	
1/2 heure	10 €
1 heure	20 €
Forfait changement cardan	50 €
Forfait dévoilage de roue	10 €

Pièces détachées

Pièces	Prix (TTC)
Cadre et fourche	
Cadre	150.00
Fourche suspension	40.56
Stickers pare-jupe	23.34
Stickers cadre	2.21
Guidon	
Sonnette	1.32
Cintre	6.84

Jeux de direction	3.1
Jeux de direction (guide gaine)	2.1
Jeux de direction (rondelle)	0.3
Poignée-L 120	1.0
Poignée-L 90	0.96
Potence	27.12
Freins	
Levier gauche	8.40
levier droit	22.80
Système freinage avant	12.96
Porte patin	1.32
Câble frein	3.48
Butée de gaine de frein réglable	0.48
Système freinage arrière (ventilation et freinage renforcé)	34.56
Transmission	
Cardan	126.72
Cardan-pignon	19.44
Cardan-cache poussière	3.24
Cardan-manivelle	5.28
Manette -vitesses	10.08
Roues	
Roue avant motorisée	199.20
Moyeu avant motorisé 36V/250W	148.80
Roue arrière	142.80
Moyeu arrière 7V	84.72
Moyeu motorisé-Accessoires	8.76
Chambre à air	4.32
rayon inox	0.25
Pneus	15.84
Ressort anti-rotation avec protection plastique	5.76
Eclairage	
Eclairage avant	9.36
Câbles éclairage avant	9.24
Feu arrière	4.80
Feu intégré pour batterie	28.32
Catadioptrés	0.60
Périphériques	
Pédales VTC	8.16
Béquille centrale	20.28
Garde-boue avant	4.92
Garde-boue arrière	33.00
Garde-boue-tringle	1.08
Selle	16.56
tige de selle	6.84
Selle-accessoire-blocage	1.92
Selle-accessoire-collier	2.04
Porte-bagage arrière	50.40
Porte-bagage arrière-tringle	2.64
Porte-bagage arrière-Patte latérale	1.44
Manivelle	5.28
Accessoires	
Kit réparation crevaison	13.20
Antivol de cadre	16.92
Antivol attache extérieure	11.88
Panier avant	12.60
Panier avant-support inférieur	2.16
Panier avant-fixation inférieure	4.20
Panier avant-fixation supérieure	2.88
Composants électriques	
Batterie	376.80

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le 30 SEP. 2019

ID : 059-245900758-20190930-2019_09_24_15-DE

Glissière batterie	31.0
Chargeur batterie	47.4
Serrure batterie/2 clés	15.3
Display	106.80
Câbles connecteur moteur avant	24.60
Câbles du moteur au contrôleur	12.60
Disque aimanté-Montage cardan-moteur avant	5.04
Capteur de pédalage	11.28
Guide câble électrique	6.48

Envoyé en préfecture le 30/09/2019

Reçu en préfecture le 30/09/2019

Affiché le **30 SEP. 2019** 

ID : 059-245900758-20190930-2019_09_24_15-DE

Il est proposé au Conseil d' :

- ADOPTER la modification des tarifs « Maintenance/Réparation » du service VELYSOO conformément au document présenté ci-dessus.

Cette délibération annule et remplace celle du 27 septembre 2018, avec effet au 1^{er} octobre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour) la proposition ci-dessus

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX



(Handwritten signature)